

Image not found or type unknown



Banque de france surendettement

Par **gaudenzi sylvie**, le **22/09/2018** à **14:35**

la banque de france a statué et a effacé mes dettes totales. plus d'un mois après cette décision, l'organisme qui m'a vendu ma voiture me demande de la lui restituer.

Je ne sais pas ce que je dois faire, après un effacement de dette je dois redonner mon véhicule????

pouvez vous répondre à cette question, j'ai 8 jours à compter d'aujourd'hui